

Organisation comité AMAP

Quoi ?	Qui ?
Commission « Administration »	
– Impression des feuilles de pointage	
– Maintenance d'AmapJ via le CIVAM – Suivi de la boîte mail amapluydebearn@free.fr¹ – Lister les futurs adhérents et les avertir quand les contrats sont en ligne – Suivre les demandes d'adhésion (sur lieu de livraison, par message du site, par demande sur la boîte mail)	
– Suivi des listes de diffusion : producteurs, comité, adhérents – Mise en place des permanences	
– Trésorerie	
Commission « Communication externe »	
– Répondre au téléphone (numéros sur le site)	
– Contact avec la presse : messages, rencontres	
– Mise à jour du site de l'AMAP	

¹ vérifier que la sauvegarde (backup) de la base AmapJ de l'AMAP Luy de Béarn a bien eu lieu à 5.00h (sinon alerter CIVAM)
répondre aux messages, garder les messages sur 1 à 2 saisons en ayant supprimé les mails automatiques (permanences ; livraisons ; backup de la veille)

Quoi ?	Qui ?
Commission « contrats »	
– Organiser avec le comité les nouvelles saisons de contrats – faire le calendrier prévisionnel avec les dates sans livraison (jours fériés) et noter les congés scolaires : document à l'usage des référents – dates buttoir de réalisation des contrats – dates de vérification des contrats – date de mise en ligne des contrats – date de fin d'inscription – dates de récolte des chèques – reculer la date buttoir d'inscription aux contrat – formation à l'outil Amapj	
Commission « Organisation, planification et animation de la vie de l'AMAP en harmonie et en cadence »	
– Animation de l'AMAP (pots, visites chez des producteurs...) – Prévoir les réunions de Comité (objet, date, lieu à réserver) – Prévoir et organiser l'AG² – Préparer les réunions de Comité (ordre du jour) – Penser à effectuer toutes les relances nécessaires au comité et aux adhérents – Participation au Collectif interAMAP – Participation à l'introduction d'un nouveau producteur à l'AMAP – Compte-rendu des réunions – Déclaration en préfecture des membres de la collégiale	

² Lieu, jour, heure ; animation (la parole aux producteurs) ; rapport d'activité, rapport financier ; approbation du Comité et du Conseil Collégial (coordination)

Les potentiels nouveaux amapiens

Les personnes désireuses de prendre connaissance des contrats devront obligatoirement faire une demande par email à l'adresse de l'amap xxxxxxxxx@xxxx.fr. Ceci afin de centraliser les demandes. Lors de l'ouverture des nouveaux contrats, l'amap reprendra contact avec eux.